

Plus de 300 MDH pour soutenir les Fédérations sportives marocaines en 2010

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-04-2010 01:12:33

Le montant des subventions allouées aux Fédérations sportives marocaines atteint, en 2010, quelque 323 millions de dirhams, dont 141 MDH destinés aux investissements et 182 MDH au fonctionnement, contre 131 MDH l'année écoulée (56 MDH d'investissements et 75 MDH de fonctionnement), soit une hausse de 147%, a indiqué le ministre de la Jeunesse et des sports, Moncef Belkhayat.

Exposant, lundi à Rabat, les engagements de son département envers les 44 Fédérations sportives avec lesquelles il a signé des contrats d'objectifs, M. Belkhayat a souligné que la stratégie du ministère de la Jeunesse et des sports tend à mettre en place un cadre réglementaire et fiscal adéquat pour le renforcement des clubs et des futures ligues professionnelles, augmenter les revenus du sport, développer le réseau d'infrastructures sportives, assurer une formation qualitative et quantitative pour l'encadrement technique et administratif des Fédérations et harmoniser le développement du sport d'élite avec le sport de masse.

M. Belkhayat a également mis l'accent, lors d'une réunion avec les présidents et représentants des Fédérations, sur la nécessité du respect, par ces dernières de leurs engagements concernant l'amélioration des résultats, la préparation des équipes nationales selon une méthode professionnelle, l'adoption d'un système professionnel et d'une gestion financière et fiscale conforme aux lois en vigueur, l'augmentation du nombre de pratiquants et le développement du sport féminin.

Il a, à cet égard, rappelé que les conventions signées avec les Fédérations sont axées sur la bonne gouvernance, le développement de la pratique sportive, la formation qualifiante, les centres de formation sportive, les sélections nationales, le rayonnement du Maroc à l'échelle internationale et la promotion du sport de haut niveau.

Le ministre de la Jeunesse et des sport a plaidé, dans ce sens, en faveur d'une participation de qualité du Maroc aux différentes compétitions internationales, l'organisation de manifestations sportives d'envergure au Royaume, le renforcement de la représentativité du Maroc aux bureaux exécutifs des instances sportives internationales, l'augmentation, de 6 à 11, le nombre de disciplines bénéficiant du programme de haut niveau et l'amélioration du rang du Maroc dans le sport de compétition aux niveaux régional et mondial.

Les Fédérations se sont également engagées à porter le nombre de licenciés dans les différentes disciplines sportives de 209.000 en 2009 à 500.000 en 2016, dont 170.000 filles et créer 480

nouveaux clubs, a-t-il affirmé, ajoutant que la création d'une Ligue professionnelle de football en 2012, l'intégration du cyclisme national dans le circuit professionnel, l'augmentation du nombre des joueurs professionnels de tennis à 50, dont un tiers de femmes à l'horizon 2012, la formation et la formation continue ainsi que le recyclage des encadrants et arbitres, figurent parmi les objectifs escomptés.

MAPF